



Déclaration de perte/vol des titres-services pour l'entreprise agréée

À renvoyer par mail à entrepriseagreee@care.pluxee.be
ou par courrier : Pluxee Benefits & Rewards Services – Titres-services –
Rue Ravenstein, 36 – 1000 Bruxelles

Nom de l'entreprise :

N° d'agrément : B _ _ _ _ _

N° de banque carrefour des entreprises : 0 _ _ _ . _ _ _ . _ _ _

N° d'autorisation : _ _ _ _ _ (Numéro de référence à 12 chiffres)

Adresse : N° Bte

Code postal : Localité :

Cochez ce qui convient – Pour un traitement optimal de votre demande, les champs doivent être remplis correctement

Je déclare par la présente : La perte de titres-services
 Le vol de titres-services
En cas de vol, je joins la copie du procès-verbal rédigé par la Police.

Remarque : veuillez utiliser une déclaration de perte/vol par utilisateur.

Nom et prénom du travailleur :

NISS : _ _ _ _ _ - _ _ _ - _ _ _ Date de la prestation : _ _ / _ _ / _ _ _

Nom et prénom de l'utilisateur :

N° d'utilisateur : _ _ _ _ _ (Numéro de référence à 12 chiffres)

Je demande à Pluxee de me rembourser la valeur de ces titres-services :

Afin d'être remboursé, je transmets à Pluxee les talons gauches des titres-services perdus ou volés.
Après la lecture des talons gauches, les données manquantes des chèques doivent être corrigées sur l'Espace Sécurisé.
Vous pouvez également déclarer les données écrites à la main sur les titres-services via l'Espace Sécurisé.

« Lu et Approuvé », je date et je signe Date : _ _ / _ _ / 20_ _

Signature de la personne de contact :

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Elles donnent lieu au droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 8/12/92 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès du registre public (Commission de la Protection de la Vie Privée, Rue de la Presse, 35 1000 Bruxelles ; commission@privacycommission.be).